

SYMPOSIUM SUR LES FORETS TROPICALES

8 SEPTEMBRE 2021



**Discours de S.E. Monsieur Jules Doret NDONGO,
Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun,
Président en Exercice du Conseil des Ministres de la COMIFAC**

MONSIEUR LE MINISTRE FEDERAL DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT (BMZ) DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE,

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,

EXCELLENCES MESDAMES ET MESSIEURS LES AMBASSADEURS ET CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES,

MONSIEUR LE FACILITATEUR DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO,

MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE,

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET SOUS -REGIONALES,

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO,

DISTINGUES INVITES, EN VOS TITRES ET RANGS RESPECTIFS,

MESDAMES ET MESSIEURS,

IL M'EST AGREABLE DE PRENDRE LA PAROLE A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU SYMPOSIUM SUR LES FORETS TROPICALES, EN MA QUALITE DE PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC).

COMME VOUS LE SAVEZ, LA COMIFAC EST UNE ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE REFERENCE EN MATIERE D'HARMONISATION ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES FORESTIERES ET ENVIRONNEMENTALES EN AFRIQUE CENTRALE.

ELLE EST NEE DE LA VOLONTE DES CHEFS D'ETATS D'AFRIQUE CENTRALE EN MARS 1999 A TRAVERS LA DECLARATION DITE « DECLARATION DE YAOUNDE » ET DONT L'OBJECTIF EST D'ŒUVRER DE MANIERE CONCERTEE A LA CONSERVATION ET A LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE.

CETTE ORGANISATION QUI BENEFICIE DU STATUT D'INSTITUTION SPECIALISEE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS D'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC), COMPTE AUJOURD'HUI DIX (10) ETATS MEMBRES A SAVOIR, LE BURUNDI, LE

CAMEROUN, LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, LE CONGO, LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, LE GABON, LA GUINEE EQUATORIALE, LE RWANDA, SAO TOME & PRINCIPE ET LE TCHAD.

A CE STADE DE MON PROPOS, QU'IL ME SOIT PERMIS DE REMERCIER LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE EN SA QUALITE DE FACILITATEUR POUR LE PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO (PFBC), POUR L'ORGANISATION REUSSIE DE CE SYMPOSIUM. CET ACTE REPRESENTE POUR NOUS LA RECONNAISSANCE PAR L'ALLEMAGNE DE L'IMPORTANCE DES FORETS TROPICALES POUR L'HUMANITE TOUT ENTIERE.

LES FORETS DU BASSIN DU CONGO DONT LA SUPERFICIE EST ESTIMEE A ENVIRON 300 MILLIONS D'HECTARES, ONT UN ROLE DE STOCKAGE DU CARBONE ESSENTIEL DANS UN CONTEXTE DE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE. LES RECENTES ESTIMATIONS DES CHERCHEURS DU GLOBAL FOREST WATCH (GFW) FONT ETAT DE CE QUE CES FORETS SONT L'UNE DES PLUS DENSES ET RICHES AU MONDE, EN TERMES DE BIODIVERSITE ET QUI SEQUESTRENT ENCORE 600 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ DE PLUS QU'ELLES N'EN EMETTENT PAR AN. LEUR MOYENNE D'EMISSION STAGNE A 530 MILLIONS DE TONNES TANDIS LA MOYENNE D'ABSORPTION ATTEINT 1,1 MILLIARD DE TONNES DE CARBONE. AUSSI, DES TOURBIERES D'UNE CAPACITE DE SEQUESTRATION DE 31 MILLIARDS DE TONNES DE CARBONE Y ONT ETE DECOUVERTES TRES RECEMMENT.

L'ESPACE COMIFAC C'EST AUSSI 206 AIRES PROTEGEES, TOUTES CATEGORIES CONFONDUES, OCCUPANT ENVIRON 799.000 KM², SOIT 14,8 % DES TERRES ET 5% DE LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVE MARINE DES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE. ENVIRON 50% DE CES AIRES PROTEGEES ONT ETE CREEES DURANT LES 20 PREMIERES ANNEES DU 21^e SIECLE DONT 20 DURANT LA DECENNIE 2011-2020 DES NATIONS UNIES POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE. LES AIRES PROTEGEES SOUS STATUT INTERNATIONAL OCCUPENT PLUS DE 600.000 KM² SOIT 11,2% DES TERRES DE LA SOUS REGION. 13 AIRES PROTEGEES CLASSEES PATRIMOINE MONDIAL ; 51 SITES RAMSAR ET 13 RESERVES DE BIOSPHERE.

TOUT CELA TRADUIT L'ENGAGEMENT DE NOS GOUVERNEMENTS POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET LA REALISATION DES OBJECTIFS D'AICHI.

A CE JOUR, L'AFRIQUE CENTRALE ENREGISTRE ENVIRON 24 MILLIONS D'HECTARES DE FORETS AMENAGEES DONT 5,3 MILLIONS CERTIFIEES SUIVANT DES STANDARDS DE « GESTION RESPONSABLE ». PLUSIEURS PROGRAMMES DE RESTAURATION DES ZONES DEGRADEES SONT ACTUELLEMENT EN COURS DANS LE CADRE DE L'IMPLEMENTATION DE L'AFR 100 OU « LE BONN CHALLENGE ».

J'AI AUSSI LE PLAISIR DE VOUS INFORMER QUE LA ZONE CEMAC A PREVU D'INTERDIRE A PARTIR DE JANVIER 2023, L'EXPORTATION DU BOIS SOUS FORME DE GRUMES. LE BOIS DES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE SERA DESORMAIS TRANSFORME SUR PLACE. CETTE MESURE VA FAVORISER LA CREATION D'EMPLOI ET PAR CONSEQUENT L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS.

CECI PERMETTRAIT DE S'ASSURER ET DE GARANTIR UNE PRODUCTION CONTINUE ET SOUTENUE DE CETTE RESSOURCE RENOUVELABLE ET PARTANT UN APPORT CONSTANT DE CE SECTEUR STRATEGIQUE DANS L'ECONOMIE DE NOS PAYS.

C'EST LE LIEU POUR MOI DE REITERER MA PROFONDE GRATITUDE A L'ENDROIT DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS QUI NOUS ACCOMPAGNENT DANS CETTE MISSION ESSENTIELLE DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DURABLE DU SECOND POU MON VERT DU MONDE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

LES PAYS MEMBRES DE LA COMIFAC FONT FACE A DE NOMBREUX DEFIS POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE CE PATRIMOINE. ON PEUT CITER : LE BRACONNAGE DE PLUS EN PLUS ORGANISE ET PROFESSIONNEL, L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRULIS, LA TRANSHUMANCE NON CONTROLEE,

L'EXPLOITATION ILLEGALE DES FORETS, LES CONFLITS D'UTILISATION DES TERRES, LA PRESERVATION DES TOURBIERES DU BASSIN DU CONGO, LES EFFETS NEGATIFS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES ZONNOSES, LA POSSIBILITE DE SE VOIR IMPOSER INCIDEMMENT DE NOUVELLES BARRIERES COMMERCIALES NON TARIFAIRES, AU DETRIMENT DE LA VALORISATION ECONOMIQUE DES RESSOURCES FORESTIERES, LA SURVENUE DE TROUBLES SOCIOPOLITIQUES DANS PLUSIEURS PAYS DE LA SOUS-REGION ENTRAINANT DES DEPLACEMENTS MASSIFS DE POPULATIONS, DEPLACES INTERNES ET REFUGIES, AVEC POUR CONSEQUENCE UNE CONSOMMATION PLUS ACCENTUEE DES RESSOURCES NATURELLES DES ZONES D'ACCUEIL, POUR NE CITER QUE CEUX-LA.

AUSSI IL APPARAIT QU'AUJOURD'HUI, DES CHANGEMENTS SONT NECESSAIRES DANS LES PRATIQUES AFIN DE RENFORCER LE ROLE ESSENTIEL QUE JOUENT LES FORETS, POUR UNE VERITABLE CONTRIBUTION A UNE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE. ON DEVRAIT IMAGINER DES SYNERGIES CONSTRUCTIVES POUR NE PAS TOTALEMENT ANNIHILER LES SYSTEMES DE CONVERSION DES FORETS SOUTENUS PAR DES GRANDS PROJETS AGRICOLES ET MINIERES PARFOIS COMPLEMENTAIRES DE NOTRE SYSTEME DE PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES EN TENANT COMPTE DU FAIT QUE L'ARBRE EST UN ETRE QUI NAIT, GRANDI ET MEURT ; PAR AILLEURS LA LANCINANTE QUESTION DE LA COMPENSATION ATTENDUE PAR LES PAYS DE LA COMIFAC DEMEURE. LES SOLUTIONS APPORTEES NE SONT PAS APPROPRIEES. COMBIEN DE FOIS DES RESOLUTIONS ONT-ELLES ETE PRISES A L'ISSUE DES SOMMETS SUR LE CLIMAT PROMETTANT LE RELEVEMENT DES FINANCEMENTS EN DIRECTION DE NOS PAYS, AVEC CEPENDANT DES MECANISMES D'ACCES DE MISE EN ŒUVRE COMPLEXE ! SUR UN AUTRE PLAN 1% SEULEMENT DE LA FINANCE CLIMATIQUE VA VERS L'ESPACE COMIFAC. CELA EST EN DECA DE NOS ATTENTES AU REGARD DES EFFORTS DEMANDES AUX PAYS DE CET ESPACE ET AU REGARD DU ROLE CENTRAL QUE JOUENT LEURS FORETS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AINSI QUE DANS LE MAINTIEN DES EQUILIBRES.

JE VOUDRAIS VOUS ANNONCER QU'EN PRELUDE DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES FORETS TROPICALES, LES ETATS MEMBRES DE LA COMIFAC

ONT REITERE LEUR ENGAGEMENT A ŒUVRER DE MANIERE CONCERTEE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE A TRAVERS UNE IMPORTANTE DECLARATION.

EN RAPPORT AVEC CETTE DECLARATION, LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE S'ENGAGENT ENTRE AUTRES A :

1. MAINTENIR ET RENFORCER NOTRE IMPLICATION ACTIVE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE GLOBALE ;
2. MAITRISER LES EMISSIONS DE CO2 ;
3. GERER DURABLEMENT LES TOURBIERES DU BASSIN DU CONGO ;
4. POURSUIVRE ACTIVEMENT LA RESTAURATION DE PAYSAGES FORESTIERS DANS LE CADRE DU BONN-CHALLENGE ET L'AFR 100 (AFRICAN FOREST LANDSCAPE RESTORATION INITIATIVE) ;
5. RENFORCER LES AGENCES NATIONALES DE GESTION DES AIRES PROTEGEES ET LE DEVELOPPEMENT SELON LES CAS, DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE (PPP) ;
6. MAINTENIR ET RENFORCER LA COOPERATION REGIONALE ET LA COORDINATION INTERSECTORIELLE EN MATIERE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE, NOTAMMENT A TRAVERS LA GESTION DES AIRES PROTEGEES NATIONALES ET TRANSFRONTALIERES SANS PREJUDICE A LA SOUVERAINETE DES ÉTATS ;
7. AMELIORER LA GOUVERNANCE FORESTIERE ;
8. IMPLIQUER DAVANTAGE LA SOCIETE CIVILE, LES COMMUNAUTES LOCALES ET LES POPULATIONS AUTOCHTONES DANS LA GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES ET FAUNIQUES ; ETC.....

LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE REMPLISSENT DES FONCTIONS SOCIALES ET CULTURELLES ESSENTIELLES, AU POINT OU LEUR ALTERATION ET, A FORTIORI, LEUR DISPARITION ENTRAINERAIENT DES CONSEQUENCES SUR LA QUALITE DE VIE DES POPULATIONS AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET MONDIAL. ELLES CONSTITUENT UN CAPITAL NATUREL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE.

C'EST POURQUOI NOUS PENSONS QUE NOTRE SOUS REGION DEVRAIT BENEFICIER DES APPUIS FINANCIERS EQUITABLES A HAUTEUR DE 30% MINIMUM DES FONDS CLIMAT CONTRE 1% ACTUELLEMENT.

PAR AILLEURS NOUS SOMMES D'AVIS QUE L'ACCES AUXDITS FINANCEMENT DEVRAIT ETRE FACILITE PAR L'ADOPTION DES PROCEDURES ADAPTEES AUX REALITES DES PAYS DU SUD.

NOUS INTERPELLONS AUSSI LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE SUR LES ASPECTS SUIVANTS :

- DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS ET INNOVANTS DANS LES INDUSTRIES, FONDES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE TEL QUE L'ENERGIE RENOUVELABLE, LA TRANSFORMATION PLUS POUSSEE DU BOIS ET DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX ET L'AGRICULTURE ;
- UNE MEILLEURE COORDINATION ET HARMONISATION DES APPUIS FINANCIERS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ACCORD DE PARIS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ;
- UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES DES ENJEUX LIES A LA CONSERVATION, AU PRIX EQUITABLE POUR NOS CREDITS CARBONE ET A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DU BASSIN DU CONGO.

EN TERMES DE PERSPECTIVES, LES PAYS MEMBRES DE LA COMIFAC DEMEURENT SOLIDAIRES ET ENGAGES POUR RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ET EN PARTICULIER LE MINISTERE FEDERAL ALLEMAND DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT (BMZ), LE MINISTERE FEDERAL ALLEMAND DE L'ENVIRONNEMENT(BMU), LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT (kfw), LA GIZ ET LE WWF ALLEMAGNE AFIN DE SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET EQUITABLE QUI PROFITE AUX POPULATIONS DU BASSIN DU CONGO.

PERMETTEZ MOI A CET EGARD DE REITERER TOUTE LA RECONNAISSANCE DES PAYS MEMBRES DE L'ESPACE COMIFAC AU MINISTERE FEDERAL ALLEMAND DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT (BMZ), POUR LES DIVERS APPUIS MULTIFORMES A TRAVERS LES COOPERATIONS BILATERALES AVEC LES ETATS ET EN FAVEUR DE LA COMIFAC, DEPUIS PLUSIEURS ANNEES.

COMMENT NE PAS RAPPELER ICI L'ACCORD DE COOPERATION SIGNE LE 15 JUIN 2020 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ET LA COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE. C'EST LE SECOND DU GENRE QUE L'ALLEMAGNE SIGNE AVEC UNE ORGANISATION INTERNATIONALE AFRICAINE APRES CELUI SIGNE AVEC L'UNION AFRICAINE.

MESDAMES ET MESSIEURS

JE SOUHAITE QUE CE PARTENARIAT SE RENFORCE DAVANTAGE DE MANIERE A FAIRE FACE AVEC EFFICACITE AUX ENJEUX EMERGENTS QUI POURRAIENT FRAGILISER LES EFFORTS DEJA CONSENTIS POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE.

JE SAISIS CETTE OCCASION POUR ADRESSER NOS VIVES ET CHALEUREUSES FELICITATIONS A L'HONORABLE DR CHRISTIAN RUCK, FACILITATEUR DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO POUR TOUTE L'ENERGIE DEPLOYEE POUR SE RENDRE REGULIEREMENT DANS LES PAYS MEMBRES DE LA COMIFAC, MALGRE LES CONDITIONS DIFFICILES LIEES A LA PANDEMIE DE LA COVID-19, POUR ANIMER LES DISCUSSIONS ET DEBATS LORS DES SESSIONS DU PARTENARIAT AFIN DE FAIRE CONVERGER LES EFFORTS POUR UNE VERITABLE CONSERVATION ET UNE GESTION DURABLE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE. JE SALUE PAR AILLEURS L'ADHESION DE LA SUEDE AU PARTENARIAT DES FORETS DU BASSIN DU CONGO EN TANT QUE PAYS DONNATEUR.

JE SOUHAITE A L'OCCASION DE NOTRE SYMPOSIUM DE RICHES ET FRUCTUEUSES DELIBERATIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE DES FORETS TROPICALES.

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE

VIVE LA COMIFAC ET SES ETATS MEMBRES AINSI QUE LEURS EXCELLENCES LES CHEFS D'ETAT,

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE BIENVEILLANTE ATTENTION.